



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école
au Cœur-des-Monts tenue le lundi 6 octobre 2025 à 18h30

Sont présents :

Mme Stéphanie Mayrand, Mme Véronique Léveillé, Mme Marie-Ève Bernard, Mme Marjorie Bonnier, Mme Béatrice Guentert, Mme Sandy Léonard, Mme Nicole Charbonneau, Mme Magalie Bachand, Mme Isabelle Chagnon, Mme Lisanne Benoit, Mme Anne-Sophie Fontaine, M. Maxime Zhanguoulov, Mme Marie-Annick LaVigueur.

Mme Ornella Bivele est arrivée à 18h50.

Est absent : M. Simon Lapointe

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Mme Stéphanie Mayrand constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 18h40.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Stéphanie Mayrand présente l'ordre du jour.

Madame Marjorie Bonnier propose l'adoption de l'ordre du jour.

CÉ-25-10-979 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2025.

Madame Stéphanie Mayrand présente le procès-verbal du 9 juin 2025.

Madame Sandy Léonard demande à faire quelques changements afin de préciser quelques informations du point 6.

Madame Anne-Sophie Fontaine propose l'adoption du procès-verbal du 9 juin 2025.

CÉ-25-10-980 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Suivis au procès-verbal

Aucun suivi

5. Parole au public

Il n'y a pas de représentant du public.

6. Représentant du comité de parents

Mme Sandy Léonard nous informe qu'elle est maintenant déléguée de la Fédération des comités de parents. Mme Léonard demande si la lettre mensuelle de la Fédération des comités de parents peut être transmise aux parents de l'école. Il est entendu que la lettre sera partagée via le Parents au courant.

7. Consultation, décision ou discussion

7.1 Élire un président et un substitut, désigner un secrétaire d'assemblée et nommer les représentants de la communauté.

Madame Marjorie Bonnier propose Madame Marie-Ève Bernard en tant que présidente. Mme Béatrice Guentert appuie la proposition. Les membres du conseil d'établissement élisent par acclamation Mme Marie-Ève Bernard comme présidente.

Madame Marie-Ève Bernard propose Madame Marjorie Bonnier en tant que substitut de la présidente. Les membres du conseil d'établissement élisent par acclamation Mme Marjorie Bonnier comme substitut de la présidente.

Mme Marie-Ève Bernard propose Marie-Annick LaVigueur en tant que secrétaire d'assemblée. Madame Marie-Annick LaVigueur est nommée secrétaire d'assemblée.

On propose que Mme Nicole Charbonneau continue son rôle de représentante de la communauté.

On propose également que Julie Nicolas soit une participante occasionnelle et soit présente selon les sujets abordés, puisqu'elle avait préalablement mentionné son intérêt à participer de façon occasionnelle à notre conseil d'établissement.

CÉ-25-10-981 Cette proposition est adoptée à l'unanimité

7.2 Conflits d'intérêts (Formulaire de dénonciation)

Madame Stéphanie Mayrand présente le formulaire de conflit d'intérêts et demande à tous de le remplir.

7.3 Règles de régie interne et calendrier des rencontres

Madame Stéphanie Mayrand présente les règles de régie interne ainsi que le calendrier des rencontres. Il est entendu que

- L'ordre du jour et les documents relatifs à la rencontre seront envoyés par courriel 1 semaine avant la réunion.
- Les documents, version papier, seront remis à ceux qui en feront la demande par courriel à la secrétaire d'assemblée.
- Les documents, version papier, seront toujours envoyés à Mme Nicole Charbonneau.
- L'ordre du jour sera disponible en version papier lors de la réunion.

Il est entendu que la séance sera toujours à 18 h 30.

Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école au Cœur-des-Monts

Calendrier des rencontres :

Lundi 10 novembre - Lundi 1^{er} décembre- Lundi 2 février- Lundi 30 mars- Lundi 4 mai – Lundi 8 juin

Madame Marie-Ève Bernard propose d'approuver les règles de conduite et la procédure présentée.

CÉ-25-10-982 Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7.4 *Budget de fonctionnement du CÉ-431\$*

Mme Stéphanie Mayrand annonce au conseil d'établissement qu'il dispose d'un budget de fonctionnement de 431 \$ pour l'année 2025-2026.

Il est proposé que le budget soit utilisé pour un repas de Saint-Valentin et de fin d'année pour les membres du conseil d'établissement.

Madame Béatrice Guentert propose d'adopter le budget de fonctionnement 2025-2026 du conseil d'établissement.

CÉ-25-10-983 Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7.5 *Activités parascolaire*

Madame Stéphanie Mayrand rappelle que l'activité parascolaire de Futsal à déjà été approuvée en juin dernier.

M. Sébastien Pinard, enseignant d'éducation physique et membre du comité de la ligue de Maskaball du CSSSH. Est venu faire une présentation de cette activité parascolaire. Il présente la possibilité, pour les parents, d'acheter des vêtements à l'effigie des Aigles, équipes sportives de l'école au-Cœur-des-Monts. Il est proposé de vendre les vêtements au prix coûtant ou légèrement plus cher que le prix coûtant, ce qui permettrait d'amasser des fonds pour acheter des chandails pour l'école. Ces chandails seront utilisés lors d'évènements sportifs à l'extérieur de l'école.

M. Sébastien Pinard nous mentionne qu'il pourrait demander à un graphiste de nous créer un logo pour l'école et vendre des vêtements avec ce logo. Il mentionne que ce projet pourrait être mis en place pour la rentrée 2026-2027.

Aussi, il demande s'il est possible que 10.00\$ par joueur soit prélevé du fond 4 afin de réduire le coût de l'inscription par joueur à la Maskaball.

CÉ-25-10-984 Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7.7 *Campagne de financement*

Madame Véronique Léveillé présente le fonctionnement et le visuel de la campagne de financement avec la compagnie québécoise Chocolat Lamontagne. Le prix de vente d'une mallette de barres de chocolat est 100\$, avec un profit de 50%. Le prix de vente suggéré pour les barres de chocolat est de 3 pour 5\$.

Madame Marjorie Bonnier propose d'approuver la formule de la campagne de financement.

CÉ-25-10-985 Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école au Cœur-des-Monts

7.8 Entrées et sorties éducatives

Madame Véronique Léveillé présente un tableau comprenant des sorties et des entrées éducatives pour chacun des niveaux. Elle mentionne aussi que les dates pour le Camp KENO ont déjà été réservées puisque ce devait être fait en début d'année.

Madame Sandy Léonard propose d'approuver les entrées et les sorties éducatives présentées.

CÉ-25-10-986 Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7.9 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Madame Véronique Léveillé nous résume le contenu et nous parle de ce qui est offert comme activités. Entre autres, des animations offertes par le programme Satellite et l'organisme La clé sur la porte. Il y a également une visite à l'école Professionnelle de Saint-Hyacinthe d'offerte afin de découvrir les différents métiers.

Madame Béatrice Guentert propose d'approuver le contenu en orientation scolaire et professionnelle.

CÉ-25-10-987 Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7.10 Contenu des compétences personnelles

Mme Véronique Léveillé nous présente ce nouveau projet qui a été présenté aux enseignants en début d'année. Le document sera envoyé par courriel aux membres du conseil d'établissement. Mme Stéphanie Mayrand précise que le projet est en approbation et évoluera dans le temps. Il sera certainement bonifié de lectures, ressources, ateliers ou autres.

Madame Marie-Ève Bernard propose d'approuver le contenu des compétences personnelles.

CÉ-25-10-988 Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7.11 Rapport annuel de l'école-évaluation du projet éducatif

Madame Stéphanie Mayrand rappelle que le rapport annuel 2024-2025 a été vu lors de l'assemblée générale et que le plan de lutte se retrouve sur le site internet de l'école.

Madame Stéphanie Mayrand nous présente l'évaluation du projet éducatif 2024-2025.

Madame Sandy Léonard propose d'adopter l'évaluation du projet éducatif.

CÉ-25-10-989 Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7.12 Transfert budgétaire, reliquat (fond 4)

Mme Stéphanie Mayrand nous informe que nous avons un reliquat de 6409.00\$ à la suite du recours collectif fait par les parents pour les frais scolaires. Mme Stéphanie Mayrand nous informe qu'elle a pris certains montants de ce reliquat afin de venir en aide à quelques familles aux prises avec des difficultés financières. Le total du montant utilisé jusqu'à maintenant s'élève à 1238.50\$.

Madame Marie-Ève Bernard propose d'adopter la résolution.

CÉ-25-10-990 Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

8. Nouvelles et informations

8.1 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages.

Mme Stéphanie Mayrand présente les normes et modalités d'évaluation des apprentissages adoptées par les enseignants. Le document a été remis aux parents lors des rencontres de parents au mois de septembre.

8.2 Capsules de formation du MÉQ

Mme Stéphanie Mayrand demande aux membres du CÉ, n'ayant pas déjà fait les capsules de formation du MÉQ, de les compléter d'ici le mois de décembre. Le lien a été envoyé par courriel le lundi 6 octobre.

8.3 Services éducatifs offerts

Mme Véronique Léveillé nous informe que le service de francisation AZIMUT est de retour à l'école. Le service est offert à 22 élèves par l'enseignante Mme Marie-Claude Corbeil.

Mme Lisane Benoit nous informe que l'hygiéniste dentaire est déjà passée voir les 2^e année et reviendra pour l'application du scellant

9. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 10 novembre prochain à 18 h 30.

10. Date de la prochaine rencontre

Madame Marie-Ève Bernard propose d'approuver la levée de l'assemblée à 20 h 50.

CÉ-25-10-991 Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Mme Marie-Ève Bernard, présidente

Mme Marie-Annick LaVigueur, secrétaire

Mme Stéphanie Mayrand, directrice